

Jean-Baptiste André Godin à Amédée Moret, 23 février 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation6 p. (1r, 2r, 3v, 4r, 5r, 6v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Amédée Moret, 23 février 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45925>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 février 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)

Lieu de destination 173, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accepte qu'Amédée Moret soit employé à l'essai [pour représenter à Paris les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire]. Il lui rappelle toutefois qu'il n'a pas apprécié la façon dont Amédée Moret s'est auparavant brusquement séparée de lui. Il lui annonce qu'il va écrire à l'usine pour qu'on lui donne des instructions et l'invite à écrire à Alfred Denisart. Il lui demande d'ouvrir immédiatement « un copie de lettres » pour sa correspondance avec la clientèle, qui deviendra sa propriété lorsqu'Amédée Moret quittera la fonction. Godin fait référence aux lettres que Marie Moret lui a écrites au sujet de l'adéquation de son caractère à l'emploi qu'il veut occuper. Il évoque la possibilité d'indemniser les frais exceptionnels de logement liée à la fonction. Godin remercie enfin Amédée Moret pour l'envoi d'un numéro de la *Revue des deux mondes*.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Denisart, Alfred](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Œuvres citées [Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs, Paris, 1829-1971.](#)

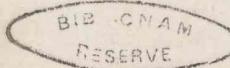
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 29 janvier 72.

Mon cher Amédé^e,

Marie m'a fait connaître les lettres qu'elle vous avait écrites et les réponses que vous lui avez faites. A celle que vous m'adressez aujourd'hui je pourrais presque y répondre par les propres appréciations que vous avez faites concernant de notre caractère et de la situation. Je ne suis donc en aucune façon certain que vous puissiez y réussir, mais je ne voudrais pas non plus dire que cela ne vous soit pas possible.



La présence de cette situation
du bâton que j'ai de maître
quelque un à la place c'est
l'occasion favorable pour
faire un essai qui ne vous
engagera pas plus que moi
Si nous reconnaissions de
part ou d'autre que cela ne
s'accorde pas avec nos
intérêts respectifs.

Je serais alors je vous appelle
que j'ai éprouvé
un sentiment pénible à la
façon brusque dont vous
vous êtes séparé de moi
je n'ai jamais pu me
persuader que je ne pourrais
pas d'autres procédés.

vous demanderai donc si je prendrai cette fonction aujou-
d'hui de ma prêvererie au moins
assez à l'avance pour que
je puisse vous remplacer
s'il nous prend envie de
changer.

Soyez certain que de mon
côté je vous ériterai tout
en barres.

Je ne crois pas pouvoir
aujourd'hui vous parler de
conditions attachées à cette
fonction, car si vous y réu-
tiez je devrais faire
peur vous plus que pour
les autres puisque ce seraiss-
ait la seconde fonction.

Je vais écrire immédiate-
ment à l'usine pour que le

instructions vues de l'autre
données ; l'écrires de votre
côté à M. Denisart afin
qu'il agisse en conséquence.
J'crois devoir terminer en
vous faisant une recommanda-
tion ; comme nous avez plus
de facilité de la plume que
de la parole, je vous engag
à ouvrir un médiatement un
copie de lettres sur lequel vous
mettrez toute votre corres-
pondance, car je crois qu'avec
les connaissances techniques
que vous avez, vous pourrez
prendre plaisir à la déchiffrer
en lui écrivant quelques fois
et même plus souvent que
ne le fait un voyageur
ordinaire : J'vous prie
la condition aujourniste

que ce copie de lettres
devienne ma propriété,
si vous quittez un jour
la fonction.

Après ce que Marie
vous a écrit, je ne puis
rien avoir à vous dire
aujourd'hui sur la manœuvre
dont vous devrez nous
parlent de votre fonction ;
elle m'a paru avoir
admirablement compris
ce que nous pourrions avoir
à faire sur nous-mêmes
pour la nécessité.

J'vous laisse complètement
juge de ce qui est à faire
pour le lieu où doit être notre
résidence, et du caractère
du logement que notre fonction

peut exiger. Je serai
naturellement disposé à vous
indemniser des frais
exceptionnels que notre
représentation pourrait
rendre nécessaires.

Etudiez la question et faites-moi vos réflexions.

Je reçois à l'instant la
revue des deux mondes,
je vous en remercie et
vous prie de recevoir mes
bien cordiales civilités.

Louenff